

Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | JUILLET 2021

VIDE GRENIER

DIMANCHE 29 AOÛT

à l'Étang des Ganaudières
de 9h à 18h

Réservations au 07 67 59 83 79 ou par mail à
vide.grenier.moze@gmail.com

MOZÉ-SUR-LOUET

www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Moze
SUR
Louet



EXTRAIT DU Conseil Municipal des jeunes DU 5 JUIN 2021

Membres présents : BAUDONNIERE Joëlle, CHABROUILAUD Annie, CUVELIER Alexandre • Jeunes élus au CMJ : Thibault BLANDIN, Enola SECHET, Nélia NOIRE, Timothé SEPTANS, Tomas BONNET, Mahaut DAURY, Louane GORREC, Arthur CESBRON • Membres excusés : SECHET Noémie, MOUKADEME Geneviève.

Commissions "Communication" et "Animations"

• **Projet panneau « Merci de ralentir ».**

Le panneau serait rectangulaire ou triangulaire. Les panneaux seraient positionnés à côté des Roches, à côté de La Boucherie. Peut-être en placer à l'entrée du bourg (au niveau du rond-point).

Sur les panneaux, on aurait un message (Merci de ralentir) et 2 bonhommes (1 adulte et 1 enfant) - Pourquoi ne pas le créer nous-mêmes ?

• **Journée ramassage des déchets**

Nous ferions un article dans le Petit Mozéen et des affiches dans Mozé pour prévenir les Mozéens.

• **Marché hebdomadaire**

On proposerait de la nourriture, des vêtements, des jeux, des fleurs, un fromager, un maraîcher, un vendeur de livres.

On ne proposerait pas de boucher (pour éviter la concurrence avec le Proxi).

On propose le dimanche matin, toutes les semaines ou tous les 15 jours.

Emplacement en cours d'étude.

Commissions "Étang" et "Création" :

• **Projet boîte à livres :** le schéma de construction est réalisé (on demanderait à des parents de les fabriquer). On peut mettre les livres dont on ne sert plus dans la boîte, et on peut en prendre un autre. L'idée est que les livres circulent dans les maisons de Mozé.

Les livres devront être en bon état.

• **Projet tables à l'étang**

On a sélectionné quelques modèles de tables : modèle à 2 assises (= 6 personnes) ou 4 assises (= 8 personnes) / en pierre ou en bois (le prix est différent et l'entretien aussi)

• **Projet balançoires :** on a sélectionné 1 modèle (814,96 €). Emplacement : proche de la structure des petits (le toboggan).

• **Skate parc,** Thibault a trouvé un nom de modèle : Rhino-ramps

La loi Blanquer "Ecole de la confiance",

demande que chaque classe du territoire français soit équipée d'une affiche reprenant les éléments suivants :

- La devise républicaine

- Le drapeau français

- Le drapeau européen

- Les paroles de la Marseillaise

Les élus du CMJ vont donc créer une affiche et la proposeront aux directrices des écoles, pour affichage dans les classes de Mozé.

Compte rendu Conseil Municipal de MOZÉ-SUR-LOUET du 1^{er} juin 2021

Présents : Mesdames et Messieurs BAUDONNIERE, BEZIE, CESBRON, CHABROUILAUD, CUVELIER, DAGUIN, DELAUNAY, FREMY, GODINEAU, GORREC, LEGER, MEUNIER, MOUKADEME, PAULT, PELLOIN, QUILLEZ, RICHOU, ROUSSEL, SECHET • Pouvoir : M ROUSSEL à M M MEUNIER, Mme SECHET à M DAGUIN • Secrétaire : Mme PAULT.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Tarifs des prestations enfance-jeunesse

Mme CHABROUILAUD, adjointe, présente les tarifs de prestations enfance-jeunesse.

Cette année, il est proposé une augmentation générale de 2% (pour un enfant déjeunant tous les jours, l'augmentation annuelle est de 11/12 euros, en fonction des coefficients). Il est précisé que l'augmentation permet de faire face à l'évolution du coût de la vie et de prendre en charge les nouvelles contraintes liées à la loi EGALIM. Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

2. Règlements des activités enfance-jeunesse

Sur l'accueil de Loisirs 3/11 ans à Mozé, le démarrage de l'activité à 10h est questionné.

Il est rappelé qu'initialement, l'activité était proposée à Denée et gérée par Famille Rurale.

Il est également rappelé que les activités mises en place à Denée et Mozé sont identiques. Néanmoins, la Commission va réexaminer la situation.

S'agissant du restaurant communal, le délai d'annulation est de 15 jours pour faire face aux délais de commande des produits auprès des fournisseurs.

Sur la périscolaire, la Commission va réexaminer pour une prise en charge à 15 min et non pas 30 min.

Sur le même domaine, la Commission va réexaminer le principe et le fonctionnement de la collation pour la période post Covid.

Pour l'accueil de loisirs du mercredi, il est questionné le principe et les modalités du droit d'inscription. La Commission va procéder au réexamen de ce point.

Au regard des impacts financiers, de la nécessaire réflexion globale des sujets, la Commission travaillera sur ces différents points au cours de l'année à venir.

Les règlements sont adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal.

3. Projet éducatif de territoires - PEDT

Il est proposé au conseil municipal de se positionner sur les objectifs proposés ci-dessous.

• Respecter l'autre

• Accompagnement à l'autonomie - Bien grandir

• Devenir citoyen

Un questionnaire avait été envoyé aux parents et aux agents pour se positionner sur les objectifs précités. Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

4. Convention CAUE - accompagnement maîtrise d'ouvrage

Mme le Maire donne lecture de la convention avec le CAUE, préalablement adressée aux conseillers municipaux, dans le cadre du projet de restructuration de la salle de sports.

Cette convention « d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage » par le CAUE de Maine et Loire a pour but de prévoir la mise en œuvre des moyens communs susceptibles d'aider la commune à mieux définir et réaliser son objectif, moyennant un coût de 7 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

5. Annulation location de salle

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'annulation de la location de cette salle prévue les 26 et 27 juin 2021 pour une fête de famille et de rembourser les arrhes versées 300 € (COVID19).

6. Décision modificative du budget communal

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour :

• Achat de trois fauteuils pour le service animation - coût 666 € TTC - Bureau Vallée

• Diagnostic structures de la salle de sports - coût 2 880 € TTC - EVEN Structures

Fait à Mozé-sur-Louet, le 3 juin 2021.

Le Maire, Joëlle Baudonnière

Information urbanisme

Le dépôt des **demandes d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable ou certificat d'urbanisme opérationnel** se feront sur **RDV le vendredi**.

Commission bâtiments

La commission envisage une réfection de la salle des sports, nous avons sollicité un bureau d'étude (montant 7 000 €) afin de mener ce projet d'envergure.

Par ailleurs, après avoir constaté des fissures au niveau de la charpente, une étude va être réalisée en priorité (montant 2 880 €) afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.

Suite à cette constatation et dans l'attente du retour de cette étude, nous pourrions être amenés à prononcer la fermeture de la salle des sports en cas de vent violent, grêle ou neige par mesure de prudence et de sécurité.

Nous ne manquerons pas de vous informer du retour de cette étude. Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute.

La sélection du mois

de la bibliothèque



Les carnets de l'Apothicaire

de Itsuki Nanao (auteur) et Nekokurage (illustrateur)

Intrigues et poisons au cœur du palais impérial ! À 17 ans, Mao Mao a une vie compliquée. Formée dès son jeune âge par un apothicaire du quartier des plaisirs, elle se retrouve enle-

vée et vendue comme servante dans le quartier des femmes du palais impérial ! Entouré de hauts murs, il est coupé du monde extérieur. Afin de survivre dans cette prison de luxe grouillant de complots et de basses manœuvres, la jeune fille tente de cacher ses connaissances pour se fondre dans la masse. Mais, quand les morts suspectes de princes nouveau-nés mettent la cour en émoi, sa passion pour les poisons prend le dessus. Elle observe, enquête... et trouve la solution ! En voulant bien faire, la voilà repérée...

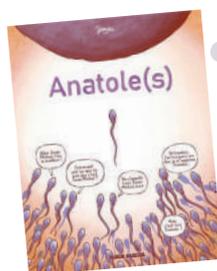
Le tome 1 d'un manga à partir de 12 ans !



L'ami de Tiffany Tavernier

Un samedi matin comme un autre, Thierry entend des bruits de moteur inhabituels tandis qu'il s'apprête à partir à la rivière. La scène qu'il découvre en sortant de chez lui est proprement impensable : des individus casqués, arme au poing, des voitures de police, une

ambulance. Tout va très vite, et c'est en état de choc qu'il apprend l'arrestation de ses voisins, les seuls à la ronde. Quand il saisit la monstruosité des faits qui leur sont reprochés, il réalise, abasourdi, à quel point il s'est trompé sur Guy, dont il avait fini par se sentir si proche.



Anatole(s) de James

Anatole(s), ou 80 moments choisis d'une vie contemporaine. Des moments drôles, tendres, absurdes, parfois acides. La vie d'un homme d'un siècle à l'autre dans une société qui évolue en même temps que lui. Une vie unique et finalement universelle.

MonaGraphic

Une agence de communication à Mozé-sur-Louet



Depuis 18 ans, MonaGraphic écoute, conseille, donne vie et développe les projets de ses clients au rythme du chant des oiseaux et des cloches de l'église de Mozé-sur-Louet. L'agence propose des solutions éthiques, qualitatives et pérennes au service des structures qui lui confient la réalisation

de leurs outils de communication (logos, documents imprimés, packagings, signalétiques, reportages photo/vidéo et sites internet).

Fondateurs de la structure, Olivier et Marie Bomard souhaitaient se retirer pour mener à bien d'autres projets. Au printemps dernier, ils se tournent vers Laura Hauët, en charge du pôle

web et multimédia depuis 2019 afin de dessiner ensemble l'avenir de l'agence. Candice Naudin rejoint l'aventure pour assurer la continuité du pôle graphisme et édition. Line et Nicolas, en poste depuis plusieurs années, accueillent avec enthousiasme cette nouvelle étape de la vie de l'agence. De la patience et beaucoup d'envie ont permis de mener à bien cette passation réalisée dans un contexte économique, social et sanitaire plein d'incertitudes, preuve que malgré les temps difficiles, de belles histoires peuvent s'écrire !

Toute l'équipe est désireuse de faire perdurer les valeurs chères à l'agence : proximité, sincérité, exigence. C'est dans cet esprit que le logo a évolué, afin qu'il soit le reflet de ce projet, un joyeux mélange entre rigueur et délicatesse.



Activités en extérieur

à l'école du Petit Prince !

Les élèves de CM ont tourné leurs apprentissages autour de **la nature**. Célia, animatrice faisant partie de la maison pêche et nature de Brissac est venue à Mozé-sur-Louet afin de faire découvrir les petites bêtes vivants dans l'étang aux élèves de CM1 et CM2. "Nous avons appris les différentes sortes d'animaux et l'importance de ne pas polluer nos espaces verts", indique Enola, élève de CM1. Aussi, une sortie pédagogique a été programmée au Jardin Camifolia. Ils ont découvert les jardins et les différentes plantes qui s'y trouvent. Chacun d'entre eux a pu rapporter 4 plants afin de débiter un jardin potager au sein de son foyer !

Jeudi 3 juin, tous les élèves de l'école le petit Prince sont partis en **randonnée autour de Mozé-sur-Louet**. Plusieurs parcours étaient prévus, adaptés aux compétences de chacun, allant de 4 à 11 kilomètres. Tous les enfants se sont retrouvés à l'élevage de cerfs. L'observation de ces derniers a ravi petits et grands.



Tous les élèves de CE2 de l'école le Petit Prince ont eu l'opportunité de se former au code de la route et ainsi passer leur **permis piéton**. Un gendarme est venu leur faire passer cet examen qu'ils ont tous réussi avec brio. À présent, certains élèves viennent à l'école à pied...et seul !



Les joies du jardinage ont été partagées avec les élèves de petite section et moyenne section de maternelle. Creuser, semer, planter...et bientôt la dégustation de bons fruits et légumes bio et on ne peut plus locaux !



Fabriquer un beau métier à tisser, cela a été un atelier pratiqué par les élèves de maternelle lors du dispositif « Ecole dehors ». Ce métier à tisser naturel a permis aux enfants de développer des compétences motrices et cognitives en manipulant des objets naturels. Tous ont été ravis de cette activité.

Du côté de l'APE

Nous voici à la fin de l'année. Elle fut, elle aussi particulière. Mais cela ne nous a pas empêché d'innover et de continuer à avoir des actions pour financer des projets pour nos enfants.

La fin d'année est souvent l'occasion de faire des bilans. Les bénévoles de l'APE ont pu réaliser un grand nombre d'actions : les collectes de papier, les ventes de sapins et de chocolats pour Noël, de biscuits Bijou, de viandes et de sirops Giffard et enfin la tombola de fin d'année.

Ces actions ont permis le financement d'un spectacle pour les enfants à Noël au sein de l'école, des sorties scolaires, notamment en mai et juin, ainsi que la participation aux cadeaux faits pour les

élèves de CM2.

De plus, l'APE a proposé à l'ensemble des parents d'élèves un grand défi écologique organisé par Ma Petite Planète, du 31 mai au 21 juin. Au moment d'écrire ces quelques lignes, il y avait déjà sur notre ligue APE LPP 127 défis validés.

Nous vous souhaitons un très bon été, pour pouvoir profiter de vacances, reposantes ou dynamiques, remplies de rencontres ou de moments en famille.

À la rentrée, nous organiserons une assemblée générale et ce sera l'occasion de vous retrouver et d'échanger ensemble sur les actions et les projets pour l'année prochaine.

Un mois de juin bien rempli à l'école du Prieuré !



La fête du printemps

Jeudi 20 mai des étudiants de Agrocampus Ouest sont venus réaliser un atelier dans chaque classe de l'école autour de la fleur, symbole du printemps.

« Nous, en maternelle et en CP, nous avons fait un cœur à ensemercer à offrir à nos mamans ! Nous avons collé des graines de fleurs dans du papier kraft avec une colle écologique. Ce beau cœur donnera des fleurs après sa mise en terre et un arrosage régulier. »

« En CE, en atelier, nous avons mélangé du terreau avec des graines (persil, coriandre, laitue, œillet d'Inde) et de l'argile verte. Nous avons ensuite réalisé des petites boules que nous avons entreposées dans des boîtes à œufs et que nous avons pu rapporter chez nous. Nous en avons gardé quelques-unes dans les 2 jardinières à côté du poulailler. Nous arrosons et nous attendons que cela pousse »

« En CM, nous avons confectionné un pot-pourri avec des fleurs séchées. Nous avons créé notre composition selon nos envies. »

Souhaitons que les mamans aient été comblées le jour de leur fête avec tous ces petits cadeaux préparés avec amour !

Du côté de l'APEL

La commission "fête du printemps" a organisé une semaine sur le thème du printemps du 20 au 28 mai.

Cette semaine a débuté par l'intervention d'étudiants d'Agrocampus Ouest le jeudi 20 mai. Quatre ateliers étaient proposés : en maternelle et CP, des cartes à ensemercer, en CE des bombes à graines, et en CM des pots de fleurs séchées. Les dix étudiants ont passé la matinée dans les classes pour le plus grand bonheur des enfants.

Toute la semaine, la commission a proposé des animations sur la page Facebook de l'APEL : des histoires lues par Nicolas de la bibliothèque, des tutos de bricolage, une poésie, un chant, un défi land Art...

Des œufs, mais des vrais cette fois-ci !

Suite aux œufs de Pâques qui avaient été déposés par une main inconnue dans le poulailler de l'école lors des fêtes, les enfants de l'école ont pu découvrir avec excitation le premier œuf pondu par Roussette ou Plume, sous le regard admiratif de leur compagnon Tonnerre !

Depuis ce jour, les enfants ramassent un œuf par jour. Ceux-ci sont datés et conservés au frais en attendant qu'ils soient utilisés à des fins culinaires. En effet, chaque classe va avoir la possibilité de les déguster en réalisant une recette.

Retour dans le passé !



Les enfants ont pu enfin voir le film d'animation « La forêt enchantée » qu'ils ont réalisé avec un professionnel durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire ! La séance de cinéma a été baptisée : « Cinéma en plein air » car elle s'est déroulée sur la cour de l'école.

Ce projet a effectivement pris le temps de mûrir car le scénario avait déjà été écrit avant le long confinement de 2020. Pour mémoire, courant novembre de cette année scolaire, les élèves de toutes les classes avaient fabriqué les décors, les personnages et mis en voix. Il ne restait plus que le montage du film par la Compagnie des Six monstres !

Afin de réactiver la mémoire vive des enfants, le scénario a été relu avant la projection du film mardi 09 juin.

Spectacle à domicile pour les maternelles-CP avec la Compagnie A DEMI MOT

Le 1^{er} juin, deux artistes sont venus faire partager leur amour de la musique aux classes de PS, MS, GS et CP. Après une présentation des «5C» nécessaires pour chanter (notre Corps, nos Cordes vocales, notre Caisse de résonance (la bouche), le Cœur et le Cerveau), place aux chants et aux déplacements ! Nous avons découvert des chansons écrites et interprétées par les deux artistes. La chanson « non, j'veux pas » a remporté un grand succès !



Cette fête du printemps s'est clôturée par la remise des commandes aux familles. Cette opération a été une réussite grâce aux familles et à nos fournisseurs, le bénéfice de cette vente a contribué au financement d'une sortie scolaire pour tous les enfants de l'école.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les familles de l'école pour leur participation. Grâce à leurs contributions, les enfants ont pu vivre différentes animations et sorties cette année. Nous vous souhaitons un très bel été et nous vous donnons rendez-vous en septembre.

Les sorties à venir du mois de juin !

Afin de clore le projet d'année sur les animaux, toute l'école se rendra le mardi 22 juin dans le parc animalier Légendia Parc en Loire Atlantique.

Toutes les classes pourront également visiter le mardi 15 juin Le petit jardin, situé à Belle Etoile à Brissac, afin d'y découvrir des insectes et leur rôle indispensable dans l'agriculture.

Les CM passeront une journée dans le centre équestre de l'Aubance Equitation de Vauchrézien. Dernière sortie du primaire pour les CM2 qui vont bientôt nous quitter pour la 6^{ème}. À cette occasion, nous leur souhaitons une bonne entrée au Collège ainsi qu'une belle réussite dans leur parcours scolaire !

Vous pourrez découvrir le vécu de ces sorties dans le prochain numéro du Petit Mozéen.



Informations relatives

aux inscriptions en EPHAD ou résidence autonomie



Qu'est-ce que l'outil VIATRAJECTOIRE ?

Viatrajectoire est une plateforme internet d'inscription en établissements pour seniors. Cet outil vous permet de créer un dossier unique d'inscription que vous envoyez dans les établissements que vous avez choisis. Les inscriptions en EHPAD (maison de retraite) et en Résidence Autonomie se font obligatoirement via cette plateforme internet.

Quelles sont les informations nécessaires à la constitution du dossier ?

Pour cette inscription vous devrez fournir vos coordonnées, votre situation actuelle, votre souhait (entrer en hébergement immédiatement, ou plus tard), le type d'hébergement souhaité (hébergement temporaire, permanent, accueil de jour, etc), ainsi que vos ressources. Tous les 6 mois, un mail vous est adressé par Viatrajectoire pour maintenir ou non votre demande.

Qu'est-ce qu'une inscription de précaution ?

Les inscriptions de précaution vous permettent d'apparaître sur les listes d'attente des établissements. Ainsi, au moment où vous souhaitez entrer en structure, il y a moins de démarches administratives car l'établissement a déjà connaissance de votre dossier. Il suffit juste d'actualiser le dossier si nécessaire.

Qui peut m'aider à constituer ce dossier ?

Pour constituer votre dossier, il vous faut une adresse mail. Le dossier peut être fait par une personne de votre entourage.

Le CLIC peut vous accompagner, par téléphone pour la constitution de ce dossier, si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés. Si vous n'avez pas internet et qu'aucun membre de votre entourage ne peut faire le dossier pour vous, le CLIC peut se déplacer à votre domicile et créer le dossier pour vous. C'est vous qui choisissez les établissements dans lesquels vous désirez vous inscrire.

La coordinatrice sera alors référente de votre dossier et vous recontactera tous les 6 mois pour actualiser votre demande et connaître vos souhaits de renouvellement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
le CLIC Loire Layon Aubance au 02 41 80 68 13
ou via le site internet : www.clic-loire-layon-aubance.fr

Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès de :
Nicolas PASCUITO au 06 87 91 76 07 qui peut vous accompagner dans la constitution de votre dossier,
le lundi de 14h15 à 16h15 sur inscription
(permanence aide informatique à la bibliothèque).

PLAN NATIONAL

CANICULE

Comme chaque année dans le cadre du plan national CANICULE, au regard des épisodes de fortes chaleurs, nous invitons les personnes fragiles de notre commune à s'inscrire sur le registre dédié à cet effet.

Si cette période se trouvait avérée, le CCAS PRENDRA CONTACT AVEC LES PERSONNES INSCRITES pour s'assurer de leur hydratation et du passage régulier de personnes extérieures si elles sont seules.

Les familles peuvent également inscrire leurs parents en Mairie au 02 41 45 02 40



ATELIER COLLECTIF SUR LE NUMÉRIQUE

Aujourd'hui, savoir utiliser l'outil informatique devient indispensable. Pour réduire la fracture numérique, le CCAS va proposer à partir de la rentrée prochaine des ateliers d'initiation et de perfectionnement en informatique (ordinateur/tablette), en partenariat avec les communes de Denée, Rochefort-sur-Loire et Val-du-Layon.

Ces ateliers s'adressent à des personnes de plus de 60 ans peu ou pas autonomes avec l'outil informatique. Ils seront coordonnés par Famille Rurale.

Aussi, pour organiser au mieux ces ateliers, vous pouvez dès à présent vous faire connaître auprès de Mme GODINEAU Marie-Françoise au 06 78 76 24 42, si vous souhaitez participer à ces ateliers numériques.

Au 1^{er} janvier 2022,

changement du mode de tarification des déchets



Dans le cadre d'une harmonisation, la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLLA) a choisi d'appliquer au 1^{er} janvier 2022 la redevance incitative (RI) comme mode de tarification unique sur l'ensemble de son territoire.

Qu'est-ce que la Redevance Incitative (RI) ?

La Redevance Incitative (RI) appliquée sur le secteur Loire Layon est calculée en fonction du coût du service de gestion des déchets et également de la quantité de déchets produite par l'utilisateur : par conséquent de l'utilisation qu'il aura du service.

Comment est calculée la facture RI pour les particuliers ?

Les services du SMITOM Sud-Saumurois ne changent pas en 2022 : la collecte a lieu tous les 15 jours et le nombre de passages en déchèterie (x 18) est maintenu. La grille tarifaire définie couvrira au plus juste les frais de gestion de ces services. Elle intégrera les 2 flux ordures ménagères et emballages. Cette nouvelle tarification permettra à l'utilisateur de maîtriser le montant de sa facture qui variera entre deux valeurs :

- La valeur maximale correspond à l'utilisation du service au « maximum » : 26 présentations de bacs ordures ménagères et 26 présentations de bacs emballages recyclables par an, soit une présentation à chaque passage du camion.

- La valeur minimale couvre les frais de gestion collective des déchets. Elle intégrera systématiquement 8 présentations de bacs ordures ménagères ou 24 dépôts en Apport Volontaire par an et 12 présentations de bacs emballages ou 36 dépôts en Apport Volontaire par an y compris 18 passages en déchèterie.

Ainsi, un usager avec une production importante de déchets pourra s'il le souhaite diminuer sa facture par une évolution dans son acte d'achat, son comportement en pratiquant le compostage, le réemploi, privilégier l'emploi de produits réutilisables plutôt que des produits à usage unique, etc...

Le calendrier de mise en place de la redevance incitative (RI)

- **Novembre 2021** : Réception d'une facture RI « fictive » sur la base de la nouvelle tarification. Cette facture qui ne sera pas à régler vous donnera une estimation du montant à payer en 2022.

- **Juillet 2022** : Réception de la 1^{ère} facturation RI réelle. Cette facture se rapportera à l'utilisation du service du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.



Bien vivre

à Mozé-sur-Louet

"La rue du 22" est une association qui a vu le jour en 2016 à l'initiative d'habitants de la rue du 22 juillet 1793.



Elle a pour objet la réflexion de riverains ou d'utilisateurs concernant les actions à mettre en œuvre pour une meilleure qualité de vie à Mozé-sur-Louet.

Des réflexions singulières sont menées sur :

Les aménagements de circulation dans la rue principale de Mozé-sur-Louet (traversée du bourg, rue du 22 juillet, rue du Bocage)

La réflexion sur la sécurité dans le centre du village traversée de chaussée, trottoir, cheminement vers les équipements communs (écoles, mairie, bibliothèque...)

La réflexion sur la végétalisation des espaces publics.

En ce début juin, les travaux d'aménagement de la rue du 22 juillet et de la place de la mairie sont en passe d'être achevés. Restent à venir les marquages au sol et la végétalisation. Après presque trois mois de fermeture pendant lesquels une convivialité accrue entre les habitants (riverains, passants, promeneurs) s'est développée, force est de constater que les « bonnes vieilles habitudes » automobiles ont repris de plus belle, d'autant que la quasi disparition des places de stationnement ont des effets sur la vitesse de traversée du bourg.

Comme indiqué par l'adjoint à l'urbanisme dans le dernier numéro du Petit Mozeéen, les secteurs

en zone 30 sont prioritairement dédiés aux déplacements doux (piétons, vélos...). Nous avons contacté différentes entreprises de travaux publics, agricoles et de transport afin de solliciter leur vigilance et leur suggérer d'utiliser d'autres itinéraires, comme ils l'ont fait durant la période des travaux. Merci à tous ceux qui pourront le faire de privilégier également cette option. Il ne s'agit pas de supprimer les passages de véhicules dans la rue, mais de favoriser la bonne cohabitation de tous les usagers.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous contacter par mail : ruedu22juillet1793@gmail.com

Le bureau de l'association

Mémento

Médecin

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Sophie BRANCHEREAU**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseur-Kinésithérapeute

M. BOURDEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : lundi,

mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15

et 14h30 à 20h, mercredi de 8h30 à 12h30.

Les visites à domicile sont assurées en

dehors de ces horaires.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Florence MARTEL**

Centre Commercial La Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins, piqûres, prises de sang à domicile ou

au cabinet. Permanences au cabinet le matin

sans rendez-vous du lundi au samedi de

7h à 7h30 et le soir sur rendez-vous du lundi

au vendredi, et le samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS

annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h30

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 18h30

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur

inscription auprès de Nicolas Pascuito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Agenda

Don du sang

Jeudi 19 août de 15h30 à 19h30

au Centre Culturel Jean Carmet

à Mûrs-Érigné.

Enquête INSEE

Du 23 juin au 17 juillet

L'institut national de la statistique et des études économiques réalise une enquête sur les loyers et les charges. L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Vide greniers

Dimanche 29 août

Le comité des fêtes de Mozé sur Louet est très heureux de vous retrouver, autour de l'étang des Ganaudières, pour son désormais traditionnel vide greniers qui aura lieu le 29 août 2021 de 9h00 à 18h00. Ce vide grenier est proposé uniquement aux particuliers et sera tenu dans le respect des gestes barrières.

Deux types d'emplacements seront proposés sur inscription :

- sans véhicule 5 € par tranche de 3 ml,
- avec 1 véhicule 12 € par tranche de 6 ml

Si vous êtes intéressés, veuillez adresser un mail à l'adresse suivante : **vide.grenier.moze@gmail.com** ou au **07 67 59 83 79**, pour recevoir le formulaire d'inscription.

Restauration et buvette sur place.

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : **communication@mozesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).